des Affaires étrangères du Mexique que j'ai rencontrés plus tôt cette semaine à Ottawa, sont tout à fait conscients de l'ampleur de la tragédie qui pourrait résulter de l'échec du Groupe de Contadora.

D'autre part, il y a les réalisations du Groupe de Contadora. La situation actuelle est pour le moins décourageante, mais elle aurait pu être pire sans son intervention. Cette initiative a permis aux cinq pays d'Amérique centrale de se réunir régulièrement et d'apaiser les tensions, voire d'empêcher que le conflit n'éclate entre le Nicaragua et le Honduras.

Comme je l'ai indiqué, nous appuyons fermement le Groupe de Contadora, mais nous sommes également conscients qu'il serait tentant de nous cacher derrière des déclarations publiques en faveur du Groupe de Contadora sans chercher à résoudre les difficultés auxquelles il se heurte. À mon avis, la communauté internationale devrait insister davantage pour que des pays tiers cessent de fournir une aide militaire aux pays d'Amérique centrale et pour qu'ils retirent leurs forces armées. Le Groupe de Contadora joue un rôle vital, et pour que ses efforts aboutissent, il doit obtenir l'appui véritable de toutes les parties.

On a bien sûr posé des questions sur la position du Canada à l'égard de la politique des États-Unis en Amérique centrale. J'ai expliqué qu'il y avait des divergences dans nos points de vue et qu'il en avait été question lors de ma dernière consultation avec le Secrétaire d'État, M. Shultz, à Washington, les jer et 2 avril. Je comprends que les États-Unis s'inquiètent de la sécurité de la région, mais j'ai très clairement exprimé notre préoccupation devant l'escalade des actions militaires soutenues par les États-Unis contre le Nicaragua. Le gouvernement est cependant également inquiet du soutien militaire qui vient de Cuba, du Nicaragua et de l'Union soviétique, par exemple.

Il a longuement été question du minage des ports au Nicaragua. J'ai déclaré sans ambiguïté que le Canada considère les opérations de minage comme une escalade dangereuse de la tension et une grave violation du droit international. J'ai également mentionné la responsabilité des États-Unis dans cette action. Ces opérations doivent cependant être considérées dans le contexte général de la situation en Amérique centrale. C'est la perspective qu'a adoptée le Groupe de Contadora à la suite de la réunion de ses ministres des Affaires étrangères à Panama, le 8 avril. Ils ont analysé la situation militaire dans la région et ont cité le minage comme l'un des principaux facteurs de déstabilisation survenus récemment. Je souscris entièrement à la position des ministres du Groupe de Contadora sur cette